

Bordes Assat, le 28 octobre 2010

Un Centre de Formation de l'Industrie pour développer les compétences au service des entreprises industrielles du Bassin de l'Adour

Le Centre de Formation de l'Industrie (CFI) de Bordes-Assat est inauguré ce jour par MM. Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine et Xavier Ceyrac, Président de l'UIMM Adour Atlantique, et de nombreux représentants institutionnels et industriels locaux et régionaux.

Implanté au cœur du Pôle Industriel et Technologique Aéroports de Bordes-Assat, ce centre a pour ambition de répondre aux besoins des entreprises du bassin d'emploi en termes de compétences, de mettre à leur disposition, sur place, une plateforme de services pour former leurs salariés actuels ou futurs et, ainsi, de contribuer à renforcer la connaissance et l'attractivité des métiers de l'industrie.

La conception de ce centre s'inscrit dans une démarche de partenariat fort avec la Région et les collectivités territoriales autour d'un projet fédérateur au service des entreprises industrielles du bassin de l'Adour.

Situé à proximité de Safran Turbomeca, d'industries de pointe, de laboratoires de recherche et de bureaux d'études, il permet potentiellement à 700 entreprises employant près de 19 000 salariés d'utiliser les moyens mis à leur disposition, d'attirer des talents et donc de contribuer au développement économique du grand Sud-Ouest.

Ce CFI, d'une capacité d'accueil de plus de 600 personnes, a pour vocation de former aussi bien des apprentis en formation initiale et des salariés en formation continue, que des demandeurs d'emploi en quête de réorientation et/ou de réinsertion professionnelle.

Son fonctionnement est assuré par les équipes du réseau de l'UIMM Adour - l'AFPI¹ et le CFAI Adour- et celles de l'école d'ingénieur du CESI pour les formations d'ingénieurs, qui s'appuieront sur des moyens pédagogiques modernes et travailleront avec des équipements les plus proches de ceux utilisés par les entreprises de pointe.

Les formations dispensées s'articulent autour de cinq pôles d'expertise majeurs : la productique, les formations industrielles (soudage, assemblage, ajustage, câblage, etc.) la maintenance, l'électrotechnique et l'innovation technologique.

¹ AFPI : association de formation professionnelle de l'industrie
CFAI : centre de formation des apprentis de l'industrie

Depuis la fin du mois d'août, date de son ouverture, le CFI a déjà accueilli plus de 300 apprentis de niveaux BAC Pro et BTS Pro, dont 171 ingénieurs en génie industriel. Il accueille déjà des salariés en formation continue en électrotechnique et s'apprête à en former d'autres en maintenance, chaudronnerie et soudage.

Le site, également dédié à la valorisation des métiers, dispose de moyens d'exposition novateurs destinés à présenter de manière interactive et ludique différents secteurs d'activité ou métiers. L'exposition « décollage immédiat », centrée sur les métiers de l'aéronautique et de l'espace et réalisée en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine, est la première qu'accueille le CFI.

Frédéric Saint-Geours, Président de l'UIMM, a déclaré à l'occasion de cette inauguration : « La création du CFI de Bordes-Assat est triplement exemplaire. Elle témoigne de la volonté des pouvoirs publics de soutenir les entreprises industrielles. Elle confirme la nécessité de former des professionnels qualifiés de tous âges et de tous niveaux pour stimuler l'emploi industriel dans les bassins d'emploi les plus denses. Elle fait en outre de ce centre, ouvert, pédagogique et accessible au plus grand nombre, un pôle d'attraction et une formidable vitrine vivante au service de la valorisation des métiers de l'industrie. »

A propos de l'UIMM

L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie représente 45 000 entreprises technologiques et industrielles, qui emploient 1,6 million de salariés. 90 % d'entre elles sont des TPI/PMI de moins de 50 salariés. Elles appartiennent aux secteurs de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale et de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électricité et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM s'appuie sur 13 fédérations professionnelles et un réseau territorial de 78 chambres syndicales pour assurer un service de proximité aux entreprises adhérentes.

Contact Presse :
Marie Murault 01 58 47 95 49
